

CODE DE VIE

ESRDL

Nos valeurs et comportements attendus

1 | RESPECT

- Je suis respectueux dans mes gestes, mes paroles envers les élèves et le personnel
- Je vouvoie les adultes
- Je respecte les consignes de tous les adultes
- Je prends soin des lieux et du matériel à ma disposition
- J'émets mes idées et écoute celles des autres de façon adéquate et respectueuse
- Je porte des vêtements adéquats*
- Je respecte les règles entourant le plagiat
- J'utilise l'intelligence artificielle (IA) comme outil de soutien lorsque l'enseignant l'autorise et je valide l'information trouvée avec d'autres sources fiables. Je m'assure de citer les sources selon les attentes de l'enseignant
- Je respecte les lois sur le cellulaire et les produits du tabac/vapotage
- Je mange aux endroits appropriés
- Je respecte les stationnements attitrés aux élèves (face au terrain de baseball pour les voitures et celui des motocyclettes)

Objectifs :

- Favoriser des relations interpersonnelles positives
- Développer l'empathie
- Développer des aptitudes pour la vie en société (civisme)
- Avoir un climat d'école agréable pour tous

SÉCURITÉ

- Je laisse mon sac à dos dans mon casier
- Je dois circuler par les portes réservées aux élèves
- Je suis les règles de sécurité des locaux spécialisés (sciences, techno, bibliothèque, salle d'entraînement, etc.)
- Je me déplace calmement
- J'agis de manière sécuritaire et non violente en tout temps
- Je reste debout dans les corridors pour faciliter la circulation (je ne m'assois pas sur le plancher)
- Je conserve le casier qui m'est assigné en début d'année. Je suis responsable des bris ou des vols dans mon casier, donc j'y mets un cadenas

Objectif :

- Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire

2 | ENGAGEMENT

- J'apporte tout le matériel nécessaire dans mes cours
- J'utilise adéquatement mon matériel
- Je travaille de façon assidue
- Je remets des travaux soignés et complets
- Je fais preuve de ponctualité, d'organisation et d'autonomie
- Je suis présent en classe, à l'heure prévue

Objectifs :

- Favoriser la réussite éducative et personnelle
- Développer un sens des responsabilités et une image positive de soi

Lois

- L'utilisation du cellulaire, écouteurs et autres appareils électroniques est interdite à l'école et sur les terrains de celle-ci.
- L'achat et la vente de produits de tabac et de vapotage sont interdits aux moins de 18 ans. L'utilisation du tabac et des vapoteuses est interdite dans l'école et sur les terrains de celle-ci.
- Selon la Loi sur l'instruction publique, les parents doivent prendre les moyens nécessaires pour que leur enfant puisse aller à l'école. Ils doivent également collaborer avec le réseau scolaire.

* Les vêtements doivent couvrir la poitrine, l'abdomen, le dos et être exempts de messages de violence, de drogue, de sexualité et de discrimination. Les vêtements du haut doivent avoir minimalement une bretelle ou une manche. Les vêtements du bas doivent couvrir la mi-cuisse.

ÉCARTS DE CONDUITE

ÉCARTS DE CONDUITE MINEURS

Comportements qui ne nuisent pas au bon fonctionnement de la classe, ni à l'apprentissage des élèves, mais qui **dérangent l'élève lui-même ou quelques élèves autour de lui.**

EXEMPLES D'ÉCARTS DE CONDUITE MINEURS

- Arrive en retard
 - N'apporte pas son matériel
 - N'a pas fait son devoir
 - N'écoute pas la personne qui parle
 - Remet un devoir/travail incomplet
 - Ne s'assoit pas correctement
 - N'est pas assis à sa place
 - N'effectue pas le travail demandé
 - Fait un commentaire inapproprié
 - Ne respecte pas ou ignore une consigne
 - Utilise un langage inapproprié
 - Encourage les mauvais comportements
 - Refuse de travailler
 - S'absente de l'école sans motivation
 - Nuit à la propreté des lieux
 - Lance des objets non dangereux
 - Brise son matériel scolaire
 - Se chamaille
 - Gaspille le matériel fourni
 - Ne respecte pas les règles concernant les appareils électroniques
 - A une tenue vestimentaire non conforme
 - Apporte du matériel non autorisé en classe
 - Flâne dans des endroits interdits
 - A un comportement dérangeant
- Exemples: parle à des moments inappropriés, se déplace au mauvais moment ou bruyamment, fait du bruit, etc.

Les écarts de conduite mineurs qui ne se règlent pas malgré les interventions peuvent devenir des comportements majeurs.

ÉCARTS DE CONDUITE MAJEURS

Comportements qui nuisent au bon fonctionnement de la classe, **dérangent l'enseignement et, par conséquent, à l'apprentissage des autres élèves.**

EXEMPLES D'ÉCARTS DE CONDUITE MAJEURS

- Plagiat
- Remet un travail généré en tout ou en partie par l'IA ou l'utiliser lorsque c'est interdit par l'enseignant
- Ne cite pas adéquatement les sources ou manque de rigueur dans le référencement
- Perturbe le climat de classe malgré plusieurs avertissements
- Utilise un langage inapproprié (exemple: sacré, argumente de façon inadéquate)
- Fait preuve d'impolitesse majeure (paroles ou gestes)
- Quitte le cours sans autorisation;
- Répond impoliment à l'adulte avec persistance
- Lance des objets dangereux
- Insulte, tient des propos haineux
- Participe à des jeux agressifs
- Pousse, fait trébucher
- Fait une grossière indécence
- Fait des crises de colère

Si ces comportements ne se règlent pas malgré les interventions du personnel, ils peuvent devenir des comportements graves.

ÉCARTS DE CONDUITE GRAVES ET ILLÉGAUX

Comportements qui blessent ou qui sont illégaux.

EXEMPLES D'ÉCARTS DE CONDUITE GRAVES ET ILLÉGAUX

- Commet un geste de violence physique (pousse, coup de pied ou de poing, etc.) ou psychologique (propos ou gestes dégradants)
- Profère des menaces
- A un comportement inapproprié à caractère sexuel
- Prononce une insulte ciblée
- Vend ou est en possession de substances illicites (drogue, produits du tabac, cigarettes électroniques ou alcool)
- Démonstre des signes de consommation de substances illicites
- Vole
- Commet un bris majeur ou fait du vandalisme
- Se bagarre
- Est l'auteur d'un événement d'intimidation/harcèlement (paroles, gestes, taxage, cyberintimidation)
- Est en possession d'un objet interdit (une arme, même en jouet est interdite, vapoteuse, etc.)
- Utilise de façon répréhensible des outils technologiques (ex.: filme, enregistre partage ou photographie quiconque à son insu)
- Fume ou « vapore » sur le terrain de l'école ou à l'intérieur de l'école (interdit par la loi)
- Fait de la « sextorsion »
- Fait toute autre action jugée grave par la direction de l'école ou qui enfreint la loi ou les règles

MESURES DE SOUTIEN ET/OU CONSÉQUENCES POSSIBLES

- Geste réparateur et soutien à l'élève
- Avertissement verbal
- Discussion/rencontre avec le tuteur
- Retrait pour retour au calme
- Appel à la maison
- Travail de réflexion
- Rencontre avec les parents et communication régulière
- Rappel des consignes
- Feuille de route
- Rencontre/suivi avec les intervenants
- Aide au développement des habiletés sociales, personnelles et comportementales
- Contrat personnalisé avec renforcement positif
- Mise en place d'un plan d'intervention
- Suspension interne ou externe
- Confiscation d'un objet
- Exclusion du lieu pour x jours
- Réintégration progressive à l'école ou en classe
- Reprise de temps
- Retrait de classe
- Travail isolé
- Plan de prévention active
- Référence à des services externes
- Retour sur le comportement attendu et recherche de solutions avec l'élève
- Toute autre intervention éducative en lien avec le geste posé

MESURES DE SOUTIEN ET/OU CONSÉQUENCES POSSIBLES

- Référence services externes
- Suspension interne/externe
- Communication et/ou rencontre avec les parents
- Geste réparateur
- Enclenchement du plan de lutte
- Fouille du casier
- Amendes (ex. loi tabac)
- Expulsion
- Toute autre mesure jugée pertinente par la direction

***** CHAQUE ADULTE DE L'ÉCOLE A LE DEVOIR D'APPLIQUER LE CODE DE VIE ET D'INTERVENIR DEVANT TOUT COMPORTEMENT JUGÉ INAPPROPRIÉ, QU'IL SOIT EXPLICITEMENT INSCRIT OU NON DANS LE CODE DE VIE. *****